

Extrait du Fédération des Organismes Sociaux CGT

<http://orgasociaux.cgt.fr/spip.php?article2826>

# Déclaration FNPOS - CGT : INC du 6 décembre 2017 - RETRAITE

- Nos Professions - Sécurité Sociale -

Date de mise en ligne : jeudi 21 décembre 2017

---

Fédération des Organismes Sociaux CGT

---

Ces dernières années, la branche retraite n'a pas été épargnée par les différentes réformes impactant les assurés et les salariés.

La LFSS 2018 et les prévisions de la nouvelle COG mettent à mal une nouvelle fois la solidarité nationale.

La LFSS ne prévoit à notre interprétation aucun aspect positif pour le personnel :

- ▶ Aucune augmentation de salaire ;
- ▶ Hausse de la charge de travail avec l'arrivée des assurés du RSI (lui-même déjà en difficulté) ;
- ▶ Perte du sens du travail par le tout numérique qui va engendrer de nouvelles suppressions d'emplois.

Le numérique est présenté comme la solution miracle.

Lors de l'INC de juin 2017 M. VILLARD soulignait la nécessité de laisser le choix aux assurés dans l'utilisation du numérique or on constate que le choix devient une incitation.

De plus on peut constater à l'analyse de la situation dans d'autres branches que le numérique n'a pas le résultat prôné.

La dématérialisation à tout va exclue une partie de nos assurés. La fracture numérique est une réalité, dénoncée par le défenseur des droits lors de son enquête en février 2017.

Revenons à nos fondamentaux, l'accueil physique est une priorité. Ne nous leurrions pas le besoin en personnel reste criant et l'arrivée du RSI, sans moyens supplémentaires, ne va pas améliorer la situation.

Il est indispensable que la nouvelle COG donne les moyens aux directions pour remplir nos missions de service au public tout en améliorant les conditions de travail.